

## NOTICE VISITE MEDICALE MEDECINS AGREES (en cabinet)

**Vous devez passer une visite médicale devant un médecin agréé par le préfet de l'Aube (voir au verso), si vous êtes dans la situation suivante (cocher la case correspondante) :**

- Si vous êtes candidat au permis de conduire, ou vous sollicitez le renouvellement des catégories BE, C, CE, D, DE ;
- Si vous souhaitez exercer à titre professionnel l'activité de :  
Chauffeur de taxi, conducteur d'ambulance, conducteur de véhicules affecté au ramassage scolaire, ou au transport public de personnes, d'enseignants à la conduite automobile /ou renouveler cette autorisation ;
- Si vous êtes atteint d'une affection médicale ou d'un handicap qui nécessite un avis médical avant l'apprentissage de la conduite, un renouvellement du droit à conduire ou retour à la conduite.
- Si votre permis est suspendu ou annulé, sans infraction liée à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants ( **dans le cas d'une suspension administrative ou judiciaire de 6 mois au plus d'une annulation ou invalidation pour solde de points nul, le médecin vous prescrira des tests psychotechniques, selon l'art. R224-22 du code de la route**).

\*\*\*\*\*

*Attention ! . ce médecin ne peut être votre médecin traitant  
. votre identité sera vérifiée  
. cet examen n'est pas pris en charge par la sécurité sociale (coût : 33€)*

\*\*\*\*\*

Vous devez présenter au médecin :

- la **présente notice** dûment cochée
- une **pièce d'identité en cours de validité** (CNI, passeport, carte de séjour)
- un **imprimé** « Permis de conduire – Avis médical » (cerfa 14880\*01) que vous aurez complété à l'encre noire et en lettres majuscules (rubrique 1), à retirer en Préfecture, Sous-Préfectures ou sur internet<sup>1</sup>, sur lequel vous aurez apposé (avec un adhésif double face -non agrafées-) :
- **3 photographies d'identité** (récentes, identiques, contrastée, tête nue et de face, aux normes ISO/IEC 19794-5; la photo doit mesurer 35 mm de large et 45 mm de haut; la taille du visage doit être de 32 à 36 mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure))
- **votre permis de conduire** si vous avez coché l'une des trois premières situations,
- Tout élément médical (dossier, analyses, radio...).

En cas d'aptitude, vous adresserez ou déposerez à la Préfecture- Service des Visites Médicales des Permis de conduire- Place de la Libération- 10025 TROYES Cedex :

- l'original de l'avis médical, la **photocopie du permis de conduire recto-verso** et de  **votre carte d'identité en cours de validité**,
- le **cerfa 06 accompagné de ses justificatifs et de sa photographie** qui sera apposée sur votre nouveau permis de conduire, identique à celles apposées sur votre certificat médical, (voir la notice relative au Cerfa 06)

Le titre vous sera remis en personne, en échange de votre permis de conduire au vu de  votre pièce d'identité, au guichet de la préfecture si vous avez coché l'une des trois premières situations.

En cas d'avis d'aptitude temporaire, restreinte ou d'inaptitude, la décision appartient au préfet du département, vous devrez donc déposer ou adresser votre dossier à la préfecture.

**IMPORTANT : l'avis médical n'autorise pas à conduire -Veillez à prendre RDV environ 2 mois avant la date de fin de validité de votre permis de conduire.**

**LISTE DES MEDECINS AGREES POUR  
CONTROLLER L'APTITUDE PHYSIQUE DES CANDIDATS AU  
PERMIS DE CONDUIRE ET DES CONDUCTEURS**

Noms des médecins	Téléphone	Adresse
<b>Dr MAZERAUD Jean-Philippe</b>	03.25.82.05.10	<b>60 bis Avenue Maréchal Leclerc 10450 BREVIANDES</b>
<b>Dr BOILLAUD Henri</b>	06.09.96.95.75	Place Bonvalot <b>10500 BRIENNE LE CHATEAU</b>
<b>Dr KWASEK Patrick</b>	03.25.92.83.60	
<b>Dr DAVESNES Thierry</b>		
<b>Dr FERET Jean-François</b>		
<b>Dr GENET Françoise</b>	03.25.40.16.60	3 rue des Roises <b>10210 CHAOURCE</b>
<b>Dr TEISSIER Serge</b>	03.25.40.11.04	3 chemin des jeux <b>10210 CHAOURCE</b>
<b>Dr TOURNIER Patrick</b>	03.25.41.01.22	14 bis rue du château <b>10150 CHARMONT SOUS BARBUISE</b>
<b>Dr BEVIER Frédéric</b>	03.25.40.40.02	Place du général De Gaulle <b>10190 ESTISSAC</b>
<b>Dr JACQUES Pascal</b>	03.80.81.41.15	3 rue du grand Fossé du Nord <b>21 330 LAIGNES</b>
<b>Dr JURCZAK Marc</b>	03.25.21.57.97	2 rue Roger Salengro <b>10350 MARIIGNY LE CHATEL</b>
<b>Dr HAAS Dominique</b>	03.25.21.23.22	Groupe médical des 2 Vallées 40 rue Georges Flizot <b>10170 MERY SUR SEINE</b>
<b>Dr FOUCAULT Anick</b>	03.25.39.82.27	<b>2 rue du Poncelot 10400 NOGENT SUR SEINE</b>
<b>Dr BASTIEN Dominique</b>		
<b>Dr DALO Christiane</b>	03.25.29.30.17	Maison médicale – 3 rue du parc St Vincent <b>10340 – LES RICEYS -</b>
<b>Dr ROGER Dominique</b>	03.25.79.11.25	49 avenue Jean Jaurès <b>10440 LA RIVIERE DE CORPS</b>
<b>Dr EON Guillaume</b>	03.25.49.21.90	42 avenue des Tilleuls <b>10120 SAINT ANDRE LES VERGERS</b>
<b>Dr URENA Eric</b>	03.25.72.95.95	75 Bis Route d'Auxerre <b>10120 SAINT ANDRE LES VERGERS</b>
<b>Dr BRUNNER Alain</b>	03.25.41.91.46	
<b>Dr PODLIPSKI Jean-Marc</b>	03.25.49.25.12	7 rue Terrenoire <b>10800 SAINT JULIEN LES VILLAS</b>
<b>Dr BACRI Alain</b>	06.09.57.62.28	14 RUE Berhe Morisot <b>10800 SAINT JULIEN LES VILLAS</b>
<b>Dr ROCHARD Muriel</b>	03.26.80.70.52	40 rue de Broyes <b>51120 SEZANNE</b>
<b>Dr BALTAZART Jean-Yves</b>	03.25.82.50.33	1 rue Blanche Odin <b>10000 TROYES</b>
<b>Dr KRITLY Taric</b>		
<b>Dr GAUFFRE Benoît</b>	03.25.43.52.61	2 Place du Vouldy <b>10000 TROYES</b>
<b>Dr JAILLETTE Jérôme</b>	03.25.81.03.78	32 Avenue du 1er Mai <b>10000 TROYES</b>
<b>Dr RIGAULT Philippe</b>		
<b>Dr ROBERT Philippe</b>	03.25.43.84.32	11 rue Pierre et Marie Curie <b>10140 VENDEUVRE SUR BARSE</b>